



Circulaire n°5677

du 05/04/2016

Appel à candidatures 2016-2019

Développer des activités d'éveil scientifique dans les écoles  
fondamentales dans le cadre du projet « Espace et Enseignement »

#### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie - Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Fondamental (ordinaire et spécialisé)

#### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

#### Période de validité

- A partir du
- Du 15/03/2016 au 20/06/2016

#### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

#### Mots-clés :

Appel à projets – Éveil scientifique –  
Sciences – Espace - Esero

#### Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre de l'Éducation ;
- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevin(e)s en charge de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées.

#### Pour information :

- Aux services de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Directions des Centres P.M.S. subventionnés ou organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organisations représentatives des parents d'élèves.

#### Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement  
Administration : Direction générale de l'Enseignement obligatoire –  
Lise-Anne HANSE – Directrice générale

#### Personnes de contact

Service ou Association : DGEO – Direction d'Appui – Service des Affaires générales et intergouvernementales

Nom et prénom	Téléphone	Email
Derycke Cedric	02/690.84.74	cedric.derycke@cfwb.be
Fouarge Géraldine	02/690.84.46	geraldine.fouarge@cfwb.be

Service ou Association : ESERO

Nom et prénom	Téléphone	Email
Cornet Denis	02/474/70/66	denis.cornet@planetarium.be

# **Appel à candidatures 2016-2019**

## **Développer des activités d'éveil scientifique dans les écoles fondamentales dans le cadre du projet « Espace et Enseignement »**

Madame, Monsieur,

Développé depuis 2007, le projet « Espace et Enseignement » est le fruit d'un partenariat entre l'Agence Spatiale Européenne (ESA), la Direction générale de l'Enseignement obligatoire et le Service Général de l'Inspection ([www.enseignement.be/sciences-espace](http://www.enseignement.be/sciences-espace)). Dans ce cadre, il a été décidé de **mettre en place un nouvel appel à candidatures triennal** qui vise à promouvoir et valoriser les initiatives de sensibilisation aux sciences et aux techniques dans les écoles fondamentales de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les écoles qui souhaitent s'engager dans ce cadre entrent dans une dynamique qui se développera sur trois années scolaires : 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

## **1. Cadre**

### **1.1 OBJECTIFS DE L'APPEL À CANDIDATURES**

La mise en place d'une dynamique des sciences au sein de l'école poursuit principalement les **objectifs généraux** suivants :

- amener les équipes éducatives à réfléchir à une didactique des sciences qui réponde aux prescrits des socles de compétences et du programme choisi par le Pouvoir organisateur en :
  - rendant les jeunes acteurs de leurs apprentissages ;
  - donnant du sens aux sciences de manière attrayante et accessible aux élèves ;
  - favorisant l'organisation d'activités techniques et scientifiques fondées sur une démarche scientifique dans les écoles ;
- favoriser le transfert de la démarche scientifique dans les autres disciplines et domaines.

### **1.2 DÉFINITION DE LA DYNAMIQUE DES SCIENCES ENVISAGÉE**

Par « dynamique des sciences », il faut entendre « un ensemble cohérent d'activités et d'actions à entreprendre dans le but de pratiquer la démarche scientifique plus, mieux et/ou autrement ».

Afin d'installer cette dynamique, il est essentiel :

1. de dresser un état des lieux des pratiques déjà mises en place en termes d'approche des sciences au départ de la question : « Comment fait-on des sciences dans l'école ? »  
(Pratique de la démarche scientifique, planification des savoirs et savoir-faire, construction et utilisation des traces, place de l'enseignant et de l'enfant dans l'apprentissage, évaluation des

- compétences, recours aux ressources internes et externes, présence de matériel dans l'école, organisation de l'espace, adhésion de l'Équipe aux valeurs, ...);
2. de définir un/des besoin(s) en fonction de l'état des lieux ;
  3. de choisir la priorité qui va permettre d'installer progressivement la dynamique et/ou de la développer ;
  4. d'identifier les freins et les leviers à l'installation d'une dynamique des sciences.

### **1.3 CONDITIONS DE LA MISE EN PLACE DE LA DYNAMIQUE**

La mise en place de cette dynamique devra nécessairement :

- amener les élèves à s'approprier des compétences dans le domaine des sciences ;
- dans la mesure du possible, aborder le thème de « l'espace » ;
- répondre aux prescrits légaux et être en adéquation avec les projets éducatif et pédagogique ;
- être évaluée à intervalles réguliers ;
- tenir compte du contexte spécifique ou local de l'école : lien avec le public des élèves, le quartier, la dynamique de l'école, ...

### **1.4 RÔLE DU SERVICE GÉNÉRAL DE L'INSPECTION**

En fonction des niveaux concernés, un ou deux inspecteurs accompagneront les équipes en initiant la réflexion sur l'état des lieux et la fixation des objectifs. Ils rencontreront régulièrement l'équipe éducative en cours d'année. Dans ce contexte, les inspecteurs utiliseront la voie de conseil (en référence au Décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection). Ils joueront également un rôle dans l'évaluation de la dynamique (cfr point 3).

## **2. Introduction de la candidature**

### **2.1 GÉNÉRALITÉS**

Cet appel à candidatures est ouvert aux établissements scolaires de l'enseignement fondamental (maternel et/ou primaire) ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus.

Une seule candidature par implantation peut être déposée.

### **2.2 MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Les candidatures doivent être introduites par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire attaché à la circulaire. Les formulaires ainsi complétés doivent ensuite être envoyés via l'adresse mail administrative de l'établissement ou du Pouvoir organisateur à [espace.enseignement@cfwb.be](mailto:espace.enseignement@cfwb.be) pour le **lundi 20 juin 2016 au plus tard**.

## **2.3 CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA CANDIDATURE**

Pour être recevable, la candidature devra explicitement :

- faire apparaître le soutien de la dynamique par la direction et le Pouvoir organisateur ;
- faire apparaître l'adhésion d'une majorité d'enseignants d'un ou plusieurs niveaux (maternel et/ou primaire) ;
- permettre au Comité de sélection et de suivi d'identifier la dynamique installée actuellement, les objectifs d'évolution poursuivis, les freins et leviers à l'installation d'une dynamique des sciences, les résultats attendus à terme et ce, via le formulaire de candidature.

## **3. Ressources et suivi du projet**

Chaque école engagée dans le cadre de la dynamique « Espace et Enseignement » pourra bénéficier d'un soutien à plusieurs niveaux :

### **3.1 APPUI DU BUREAU BELGE ESERO**

[www.esero.be](http://www.esero.be) - 02 474 70 66 - [denis.cornet@planetarium.be](mailto:denis.cornet@planetarium.be)

- Elaboration de la candidature, mise en œuvre concrète de la dynamique, ...
- Mise à disposition de **matériel** de l'Agence spatiale européenne (ESA)
- **Visites sur le terrain** à la demande des établissements scolaires

### **3.2 FORMATIONS CIBLÉES**

Les écoles engagées dans cette dynamique ont l'opportunité de suivre des **formations d'éveil scientifique** conceptualisées par un ensemble d'opérateurs de formation et coordonnées par le bureau ESERO, la Direction générale de l'Enseignement obligatoire et le Service général de l'Inspection.

Chaque année scolaire, des journées de formation seront organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque journée aura une capacité d'accueil de maximum 80 enseignant(e)s. Les formations proposées seront toujours centrées sur l'éveil et la démarche scientifiques et porteront sur un thème spécifique qui sera choisi chaque année en fonction des besoins identifiés.

### **3.3 APPUI DES SERVICES ET CELLULES DE CONSEIL ET DE SOUTIEN PEDAGOGIQUES**

Dans la mesure de leurs disponibilités, les Conseillers pédagogiques accompagneront les équipes éducatives dans la mise en œuvre de leur dynamique des sciences.

### **3.4 EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DE LA DYNAMIQUE DES SCIENCES**

Chaque fin d'année scolaire, les inspecteurs rédigeront un rapport portant sur les priorités définies en concertation avec l'équipe éducative et travaillées durant l'année scolaire. Il sera établi à destination du Pouvoir organisateur et du Comité de sélection et de suivi. Il permettra de mettre en évidence les éléments favorisant la mise en place d'une dynamique des sciences, ceux y faisant obstacle ainsi que la priorité qui fera l'objet d'une approche l'année scolaire suivante.

Au terme de la troisième année du cycle, un rapport « niveau des études » sera rédigé.

Le Comité de sélection et de suivi constitué de représentants de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, de représentants du Service général de l'Inspection, de l'ESA – par l'intermédiaire de son bureau ESERO en Belgique, d'un représentant de chacun des organes de représentation des Pouvoirs organisateurs, prendra connaissance des rapports établis par le Service général de l'Inspection. Il réalisera un bilan annuel des progressions des dynamiques engagées.

### **3.5 SOUTIEN FINANCIER**

Dans la mesure des moyens disponibles, un soutien financier sera envisagé.

## **4. Procédure de sélection**

Un **jury** sera mis en place et présidé par des représentants de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Il sera **composé** :

- de deux inspecteurs de l'enseignement fondamental ordinaire et/ou spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un représentant du bureau ESERO ;
- d'un représentant de chaque organe de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

**1°** Le jury recevra les **candidatures au plus tard pour le lundi 20 juin 2016**, la date de validation du courriel faisant foi.

**2°** Le jury vérifiera la recevabilité de la candidature avec les critères tels que définis dans le présent appel.

**3°** Le jury communiquera par courrier les **résultats** de la sélection au plus tard le 15 septembre 2016.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

***ANNEXE A LA CIRCULAIRE***

## Appel à candidatures 2016-2019

Développer des activités d'éveil scientifique dans les écoles fondamentales dans le cadre du projet « Espace et Enseignement »  
- Formulaire de candidature par implantation -

### 1. Renseignements administratifs

#### 1.1 Renseignements pratiques relatifs à l'établissement

Établissement scolaire :

Numéro Fase école :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Personne de référence de la dynamique (nom, prénom, courriel) :

Niveau : maternel ordinaire – primaire ordinaire - maternel spécialisé – primaire spécialisé

Réseau : FWB – OS – LSC – LSNC

Adresse :

Code postal :                      Localité :

Tél. :                                  Courriel (adresse administrative de l'école)<sup>\*1</sup> : ec...@adm.cfwb.be

Le cas échéant, nombre d'implantations concernées par le projet :

#### 1.2 Renseignements relatifs à l'implantation

Adresse de l'implantation concernée :

Numéro fase de l'implantation concernée :

Population scolaire totale :..... élèves

Nombre d'enseignants :

Physionomie de votre implantation :

- Complétez l'entièreté du tableau en fonction de la physionomie de l'implantation
- Indiquez en italique les élèves concernés directement par les activités à caractère scientifique

Répartition des Es	Acc	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Classe A										
Classe B										
Classe C										
Classe D										
Classe E										
Total										

En cas de classes composites, les cellules des années concernées peuvent être fusionnées.

<sup>1</sup> Tout courriel devra être envoyé par l'adresse e-mail administrative de l'école.

## **2. Quelle dynamique des sciences est installée actuellement dans l'école ?**

### **3. Plan d'actions**

**A partir de la dynamique décrite ci-dessus, définissez trois objectifs d'évolution que vous souhaiteriez atteindre à la fin du cycle triennal. Classez-les en fonction de la priorité que vous leur accorderiez.**

1 :

2 :

3 :

**Identification des freins et leviers.**

Citez trois éléments qui pourraient servir de leviers à l'installation d'une dynamique des sciences au sein de votre école :

1 :

2 :

3 :

Citez trois éléments qui pourraient constituer des freins à l'installation d'une dynamique des sciences au sein de votre école :

1 :

2 :

3 :

**Quels sont les résultats que vous attendez de l'installation d'une dynamique des sciences au sein de votre école ?**

**Comment la direction et/ou le Pouvoir organisateur envisage(nt)-t-il(s) de soutenir la dynamique installée par l'équipe éducative ?**

## 4. Eléments complémentaires

**Votre établissement a-t-il développé des partenariats avec une institution ou un organisme extérieur à l'école dans le cadre de votre dynamique des sciences ? OUI – NON**

**Si oui, précisez :**

**A quel niveau agissent ces partenaires ? (accompagnement, formation, ressources, ...)**

**Les enseignants participent-ils à des formations ayant comme thème l'éveil scientifique ?**

**Si oui, précisez quand et lesquelles :**

## 5. Autres remarques

Si vous avez d'autres remarques, veuillez les formuler ci-dessous.

**Nous certifions que la majorité de l'équipe éducative du niveau concerné adhère à la dynamique des sciences mise en place au sein de notre établissement.**

**Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur et envoi du formulaire électronique via l'adresse mail administrative**